



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle foncier agricole

Affaire suivie par :

Laure Messner

Tél. : 01.60.76.33.63

Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles

Commission électronique du
5 au 14 novembre 2018

Compte rendu de la commission électronique du 5 au 14 novembre 2018

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de l'Essonne, s'est prononcée, suite à une consultation électronique, sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le Préfet, sur :

- la validation du compte-rendu de la séance tenue par voie électronique à partir du 5 octobre 2018 : le compte-rendu est validé ;
- une déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune d'Ollainville.

Membres consultés :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. François MARAIS, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Emmanuel SAGOT, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

À Évry le, 14 NOV. 2018
Le président de la CDPENAF,

Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>